

JUILLET
2026

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

POUR LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

n°45

L'EMPLOI ESTIMÉ DANS LE SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE » AU 1^{er} TRIMESTRE 2026

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

Définition du secteur « Commerce et de la Réparation Automobile »



45.11Z

Commerce automobile



45.19Z

Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires



45.20A

Réparation automobile



45.20B

Réparation de véhicules industriels et d'utilitaires



45.32Z

Commerce de détail d'équipements automobiles



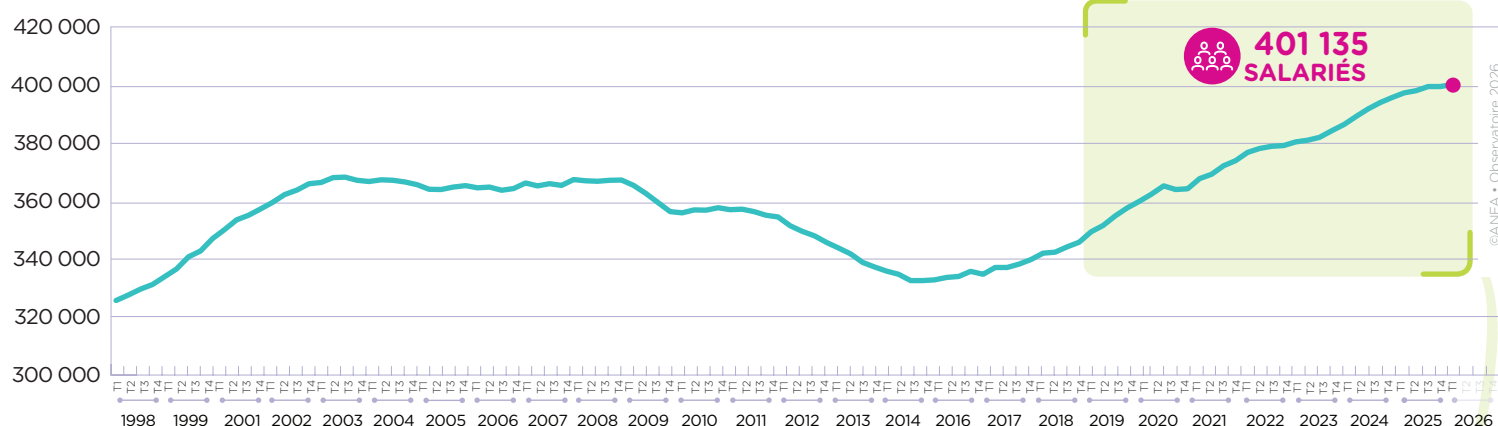
45.40Z

Commerce et réparation de motocycles

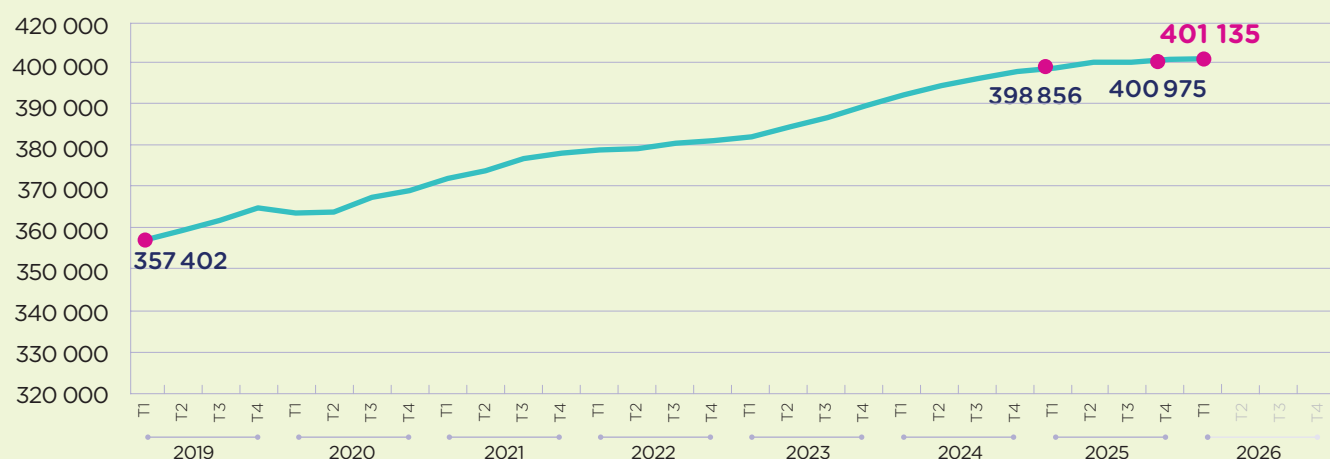
Les apprentis sont désormais intégrés aux séries portant sur l'emploi salarié.

©ANFA - Observatoire 2026

SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE »



Source : URSSAF - Données estimées (hors 4531Z, hors DOM, actualisées à fin 03/2026)



Source : URSSAF - Données estimées (hors 4531Z, hors DOM, actualisées à fin 03/2026)

©ANFA - Observatoire 2026



Au 31/03/2026, 401 135 salariés (données estimées, apprentis inclus) travaillaient dans le secteur « Commerce et réparation d'automobiles, de motocycles et de poids lourds ».

Sur le premier trimestre 2026, l'emploi dans le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile » est stable (+ 0,0 %, soit 160 salariés de plus). Cette évolution est équivalente à celle observée toutes branches confondues. Elle intervient après une légère hausse de l'emploi observée lors du quatrième trimestre 2025 (+ 735 salariés), mais tend à confirmer la tendance d'un ralentissement de la progression de l'emploi dans la branche.

Sur an glissant, la tendance s'oriente toutefois à une hausse (+ 0,6 %, + 2 300 salariés), correspondant à celle observée sur 2025. La rentrée 2025 a néanmoins vu pour la première fois depuis 10 ans une légère

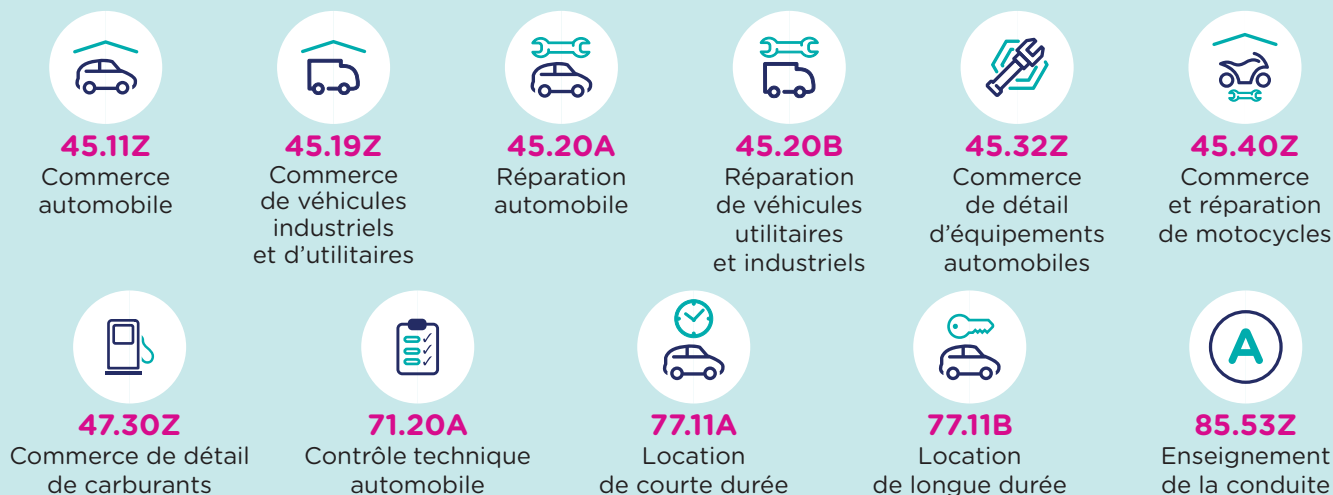
baisse du nombre d'alternants formés aux métiers de l'automobile. Les années passées, le troisième trimestre marquait souvent un bond de l'emploi en rapport avec les nouveaux inscrits en alternance. En parallèle, les progressions d'emploi observées sur les autres trimestres sont moins importantes que les années passées.

Il convient également de rappeler que l'emploi dans le commerce et la réparation automobile est à son niveau le plus haut jamais observé. Il poursuit ainsi sa croissance entamée depuis fin 2014, avec près de 70 000 salariés supplémentaires ayant rejoint le cœur de la branche en 10 ans (+ 21 %).

L'EMPLOI DÉTAILLÉ PAR CODES NAF « COMPLETS » DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE EN 2025

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

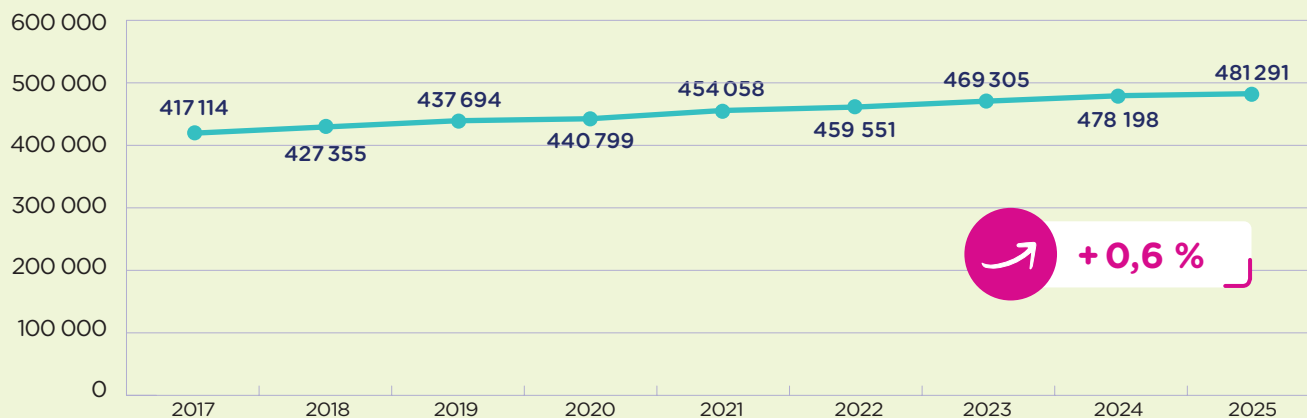
Les codes NAF « complets » de la branche des services de l'automobile sont les activités suivantes :



Pour rappel, ces données incluent l'emploi en contrat d'apprentissage.

©ANFA • Observatoire 2026

ENSEMBLE DES CODES NAF « COMPLETS » DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE



Source : URSSAF / traitement ANFA

©ANFA • Observatoire 2026

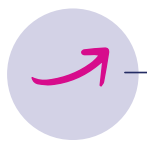
L'ensemble des codes NAF « complets » représente, en 2025, près de 98 % des emplois salariés de la Branche des Services de l'automobile.

En 2025, l'URSSAF comptabilise, sur ce champ, **481 291 salariés** travaillant dans une entreprise de la Branche des Services de l'automobile, **soit une hausse de près de 3 100 salariés (+ 0,6 %)** par rapport à l'année précédente. L'année 2025 aura donc vu l'emploi progresser moins fortement qu'en 2024.

Ainsi, le nombre de salariés dans la branche progresse sans discontinuer depuis la reprise de l'emploi entamée début 2015, qui a vu depuis plus de **78 500 salariés supplémentaires** intégrer la branche des services de l'automobile, soit une progression de **19 %**. La progression de l'emploi salarié est concomitante également à la progression du recours à l'apprentissage par les entreprises

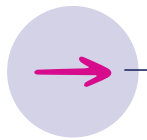
de la branche et ainsi à l'augmentation du nombre des apprentis embauchés. Toutefois, un ralentissement est observé sur cette année 2025, le nombre d'alternants se formant aux métiers de l'automobile reculant même légèrement.

Toutefois, tous les secteurs ne connaissent pas la même tendance. L'année 2025 aura à nouveau été marquée par un faible volume de véhicules neufs et d'occasion immatriculés, ne favorisant pas l'évolution de l'emploi dans le commerce automobile. L'attentisme des automobilistes vis-à-vis du renouvellement de leur véhicule conduit au vieillissement du parc. Cela est favorable aux activités d'entretien et de réparation, qui voit son emploi salarié à nouveau progresser solidement en 2025. Le secteur du deux-roues motorisé enregistre une baisse d'emploi pour la deuxième année consécutive alors que celui du véhicule industriel se stabilise.



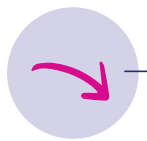
Les secteurs en croissance d'emploi en 2025 (évolution entre + 0,5 % et + 5 %) :

- Le contrôle technique automobile (+ 338 salariés en 2025, + 2,6 %)
- La réparation automobile (+ 3 412 salariés en 2025, + 2,3 %)
- Le commerce de détail d'équipements automobiles (+ 787 salariés en 2025, + 2,3 %)
- L'enseignement de la conduite (+ 200 salariés en 2025, + 0,7 %)



Les secteurs stables en 2025 (évolution entre - 0,5 % et + 0,5 %)

- Le commerce de détail de carburants (+ 86 salariés en 2025, + 0,5 %)
- Le commerce et la réparation de véhicules utilitaires et industriels (- 48 salariés en 2025, - 0,2 %)
- Le commerce automobile (- 291 salariés en 2025, - 0,2 %)



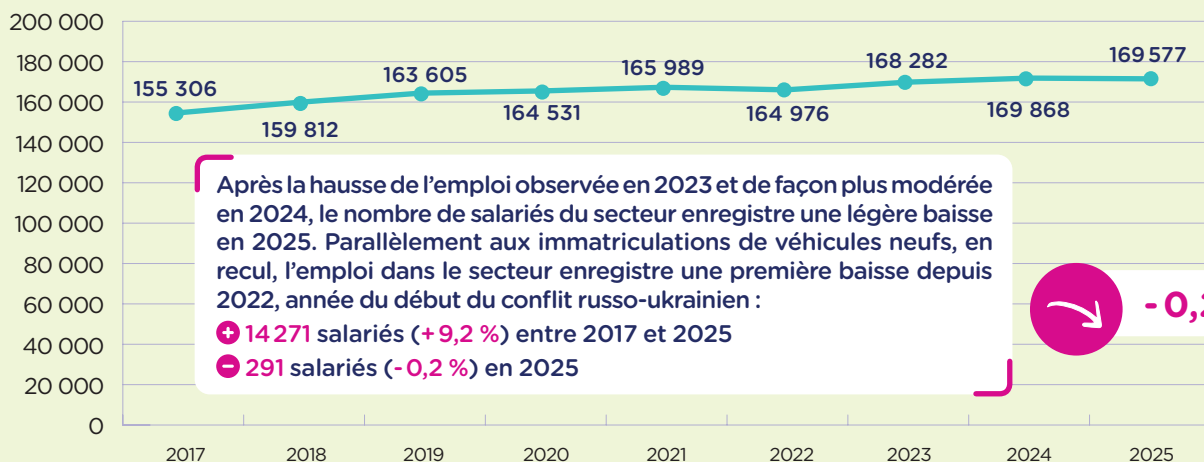
Les secteurs en décroissance d'emploi en 2025 (évolution inférieure à - 0,5 %)

- La location automobile de longue durée (- 55 salariés en 2025, - 1,0 %)
- Le commerce et la réparation de motocycles (- 678 salariés en 2025, - 4,6 %)
- La location automobile de courte durée (- 658 salariés en 2025, - 4,7 %)

ZOOM PAR SECTEUR

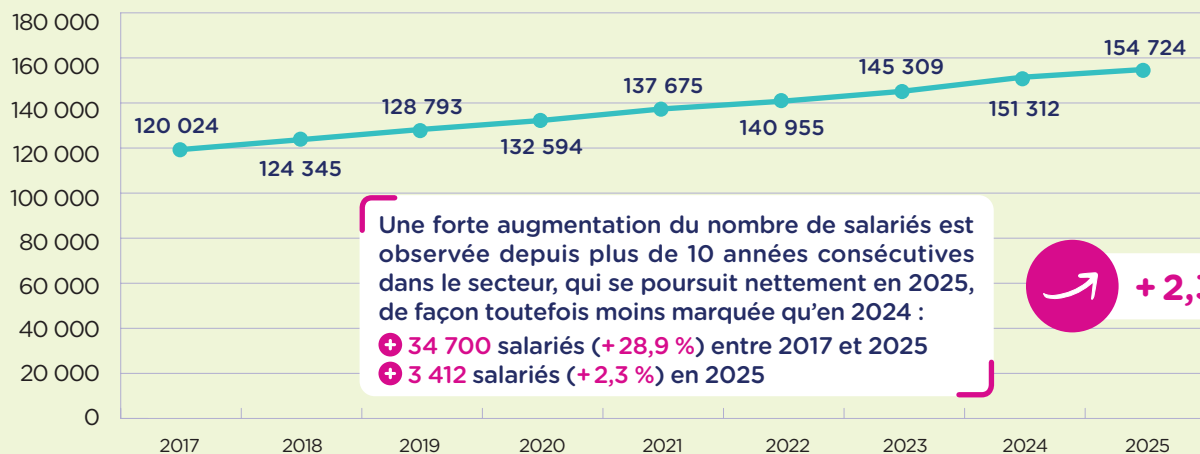


45.11Z COMMERCE AUTOMOBILE



Source : URSSAF

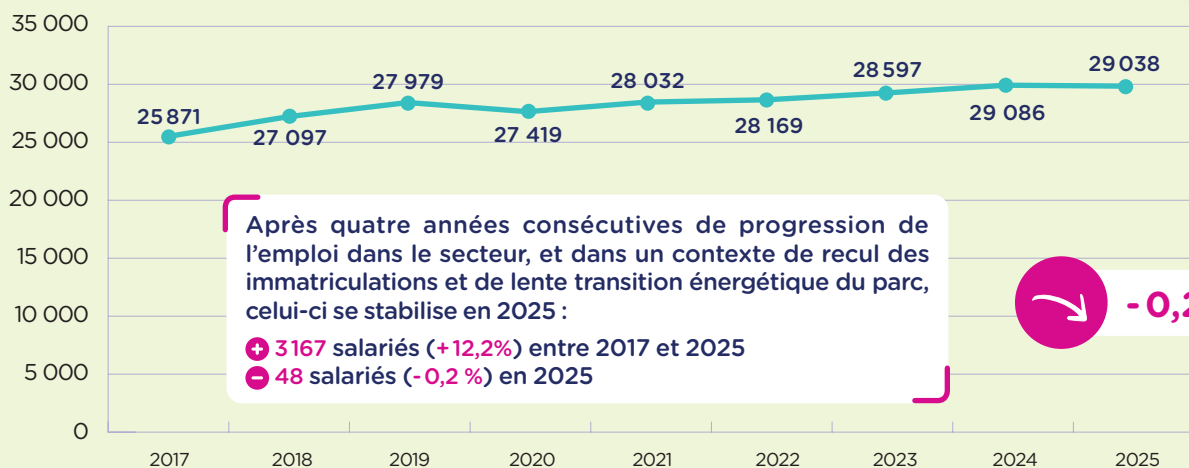
45.20A RÉPARATION AUTOMOBILE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

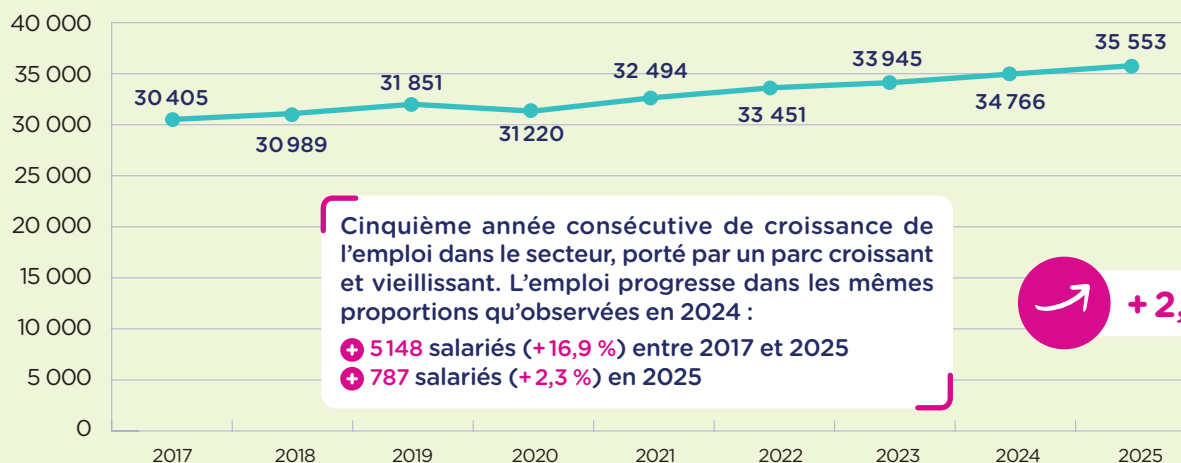
45.19Z ET 45.20B COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

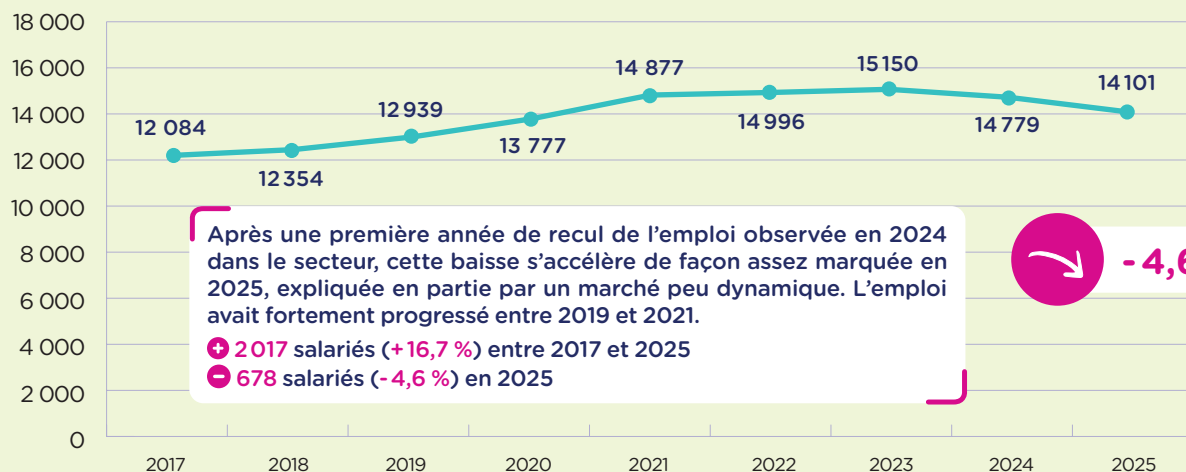
45.32Z COMMERCE DE DÉTAIL D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

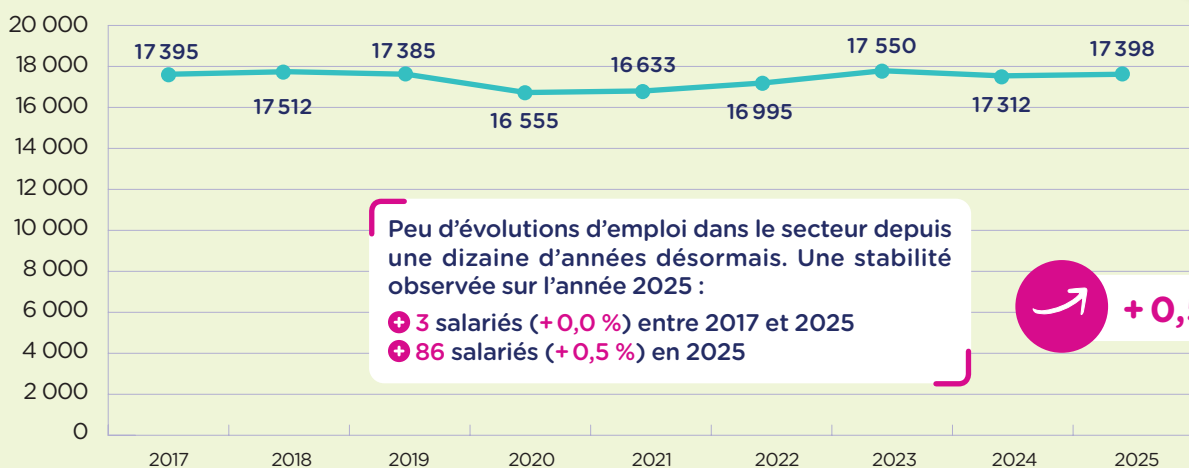
45.40Z COMMERCE ET RÉPARATION DE MOTOCYCLES



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

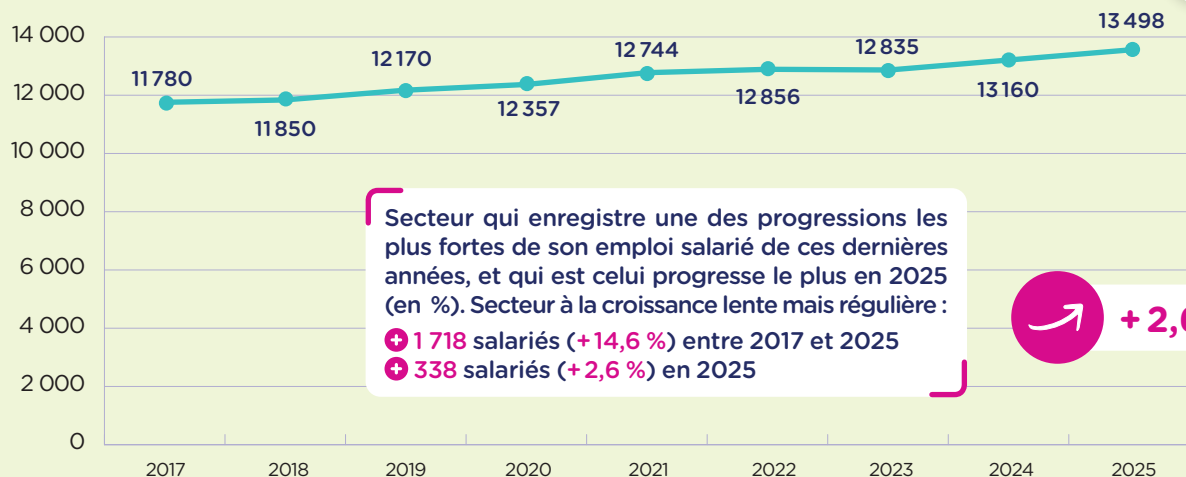
47.30Z COMMERCE DE DÉTAIL DE CARBURANTS



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

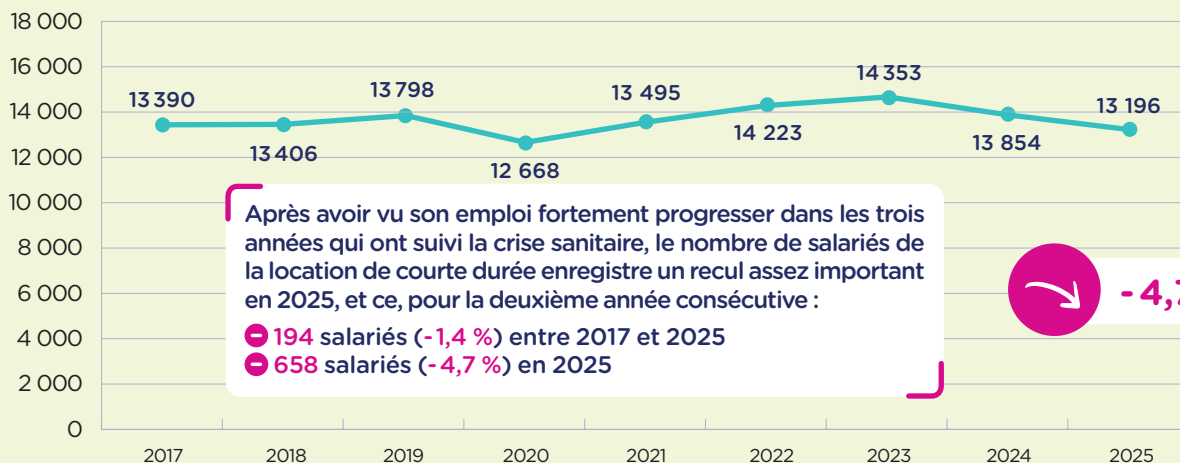
71.20A CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

77.11A LOCATION DE COURTE DURÉE



Après avoir vu son emploi fortement progresser dans les trois années qui ont suivi la crise sanitaire, le nombre de salariés de la location de courte durée enregistre un recul assez important en 2025, et ce, pour la deuxième année consécutive :

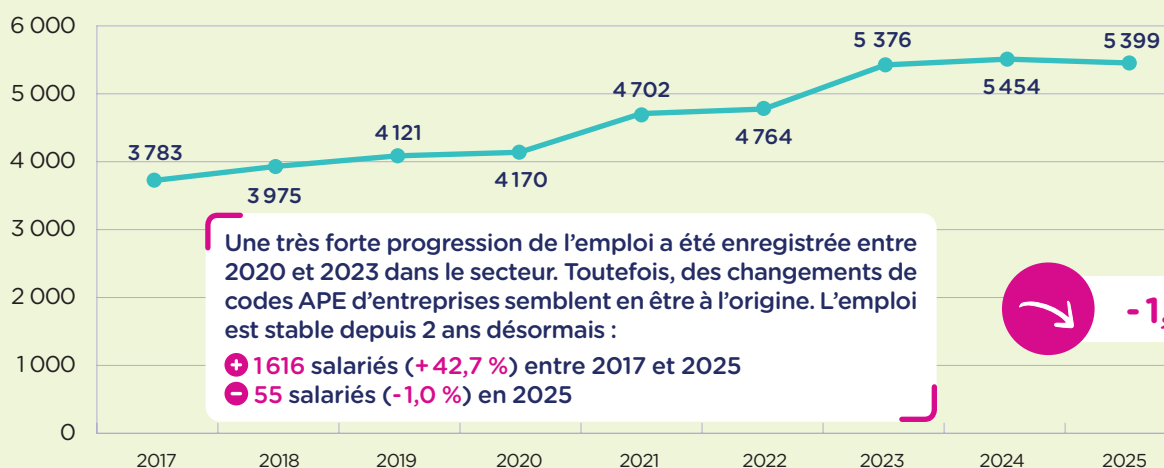
- ➔ 194 salariés (-1,4 %) entre 2023 et 2025
- ➔ 658 salariés (-4,7 %) en 2025

-4,7 %

Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

77.11B LOCATION DE LONGUE DURÉE



Une très forte progression de l'emploi a été enregistrée entre 2020 et 2023 dans le secteur. Toutefois, des changements de codes APE d'entreprises semblent en être à l'origine. L'emploi est stable depuis 2 ans désormais :

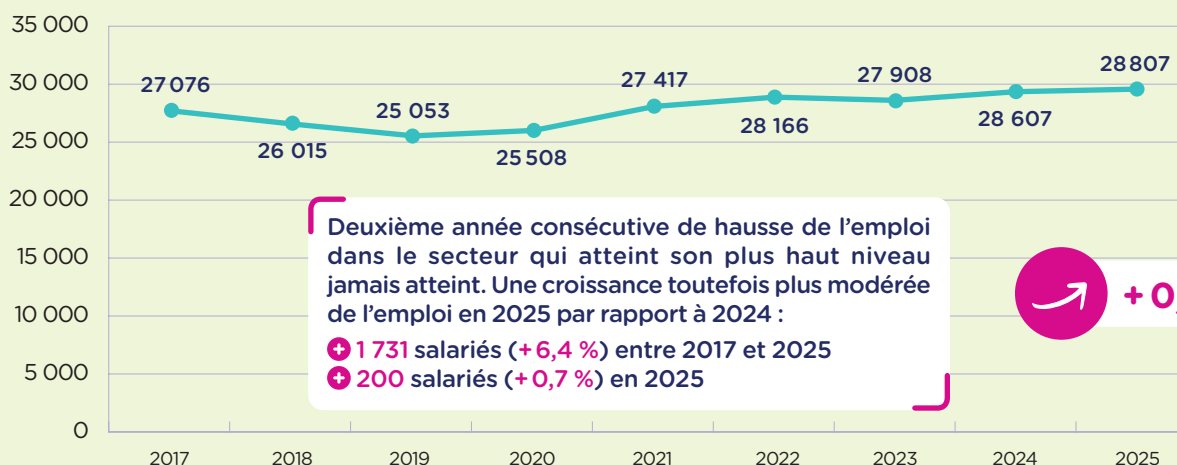
- ➔ 1 616 salariés (+42,7 %) entre 2017 et 2025
- ➔ 55 salariés (-1,0 %) en 2025

-1,0 %

Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

85.53Z ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE



Deuxième année consécutive de hausse de l'emploi dans le secteur qui atteint son plus haut niveau jamais atteint. Une croissance toutefois plus modérée de l'emploi en 2025 par rapport à 2024 :

- ➔ 1 731 salariés (+6,4 %) entre 2017 et 2025
- ➔ 200 salariés (+0,7 %) en 2025

+0,7 %

Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2026

SYNTHÈSE

En 2025, l'emploi salarié de la branche des services de l'automobile enregistre pour la onzième année consécutive une progression, et ce, de façon beaucoup plus modérée que les années précédentes. La hausse enregistrée en 2025 est égale à + 0,6 %, soit près de 3 100 salariés supplémentaires par rapport à 2024. Elle est inférieure à la hausse observée l'année passée (+ 1,9 %, + 8 900 salariés).

Si, globalement, les secteurs de l'après-vente automobile voient leur effectif salarié croître, les situations restent toutefois contrastées pour les autres secteurs.

Les secteurs qui voient leur emploi le plus fortement progresser en 2025 sont le contrôle technique (+ 2,6 %), la réparation automobile (2,3 %) et le commerce de détail d'équipements (+ 2,3 %), secteurs qui progressent régulièrement maintenant depuis plus de 10 ans, profitant de la croissance et du vieillissement du parc circulant.

De façon moins prononcée mais tout de même en progression, nous retrouvons, le secteur de l'enseignement de la conduite qui enregistre une hausse de son emploi pour la deuxième année consécutive.

Plusieurs secteurs voient leurs effectifs salariés stagner en 2025, voire très légèrement régresser. Ainsi, le commerce de détail de carburant, stable depuis un certain temps maintenant, le secteur du véhicule industriel, ainsi que le commerce automobile, dont le marché des véhicules neufs n'évolue toujours pas positivement.

Certains secteurs ont perdu de l'emploi en 2025 : le secteur du commerce et de la réparation de motocycles enregistre une baisse marquée de son emploi salarié (- 4,6 %), succédant à une première année de baisse observée 2024. La location automobile de courte durée enregistre également en 2025 un repli assez net de son emploi salarié (- 4,7 %), là aussi pour la deuxième année consécutive. De façon beaucoup moins marquée, l'emploi dans la location longue durée recule aussi en 2025.



OCTOBRE 2026

Information sur le 2^e trimestre 2026 pour le secteur « Commerce et Réparation Automobile ».



ORGANISATIONS PATRONALES

- Mobilians
- U2M : Union des Métiers de la Mobilité
- FNA : Fédération Nationale Automobile



ORGANISATIONS SALARIALES

- Fédération de la Métallurgie CFE - CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres)
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)
- FGMM - CFDT (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie - Confédération Française Démocratique du Travail)
- FO Métaux (Fédération Confédérée Force Ouvrière de la Métallurgie)
- FTM CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie - Confédération Générale des Travailleurs)